

PIÈCES À FOURNIR

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile (facture EDF, FT)
- Notification de l'allocation personnalisée à l'autonomie **ou** certificat médical **ou** la copie d'un document indiquant que la personne bénéficie d'un service d'aide ou de soins à domicile
- Avis d'imposition (N -1)

PERSONNES HANDICAPÉES

- Un justificatif de domicile
- Carte d'invalidité civile **ou** notification de l'allocation « adulte handicapé » **ou** notification de pension d'invalidité (2^e et 3^e catégorie) **ou** notification de l'allocation tierce personne
- Avis d'imposition (N -1)



PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS
et PERSONNES HANDICAPÉES



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Renseignements / Tel. 03 82 47 16 09

LES AYANTS DROIT DE CE DISPOSITIF

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS

- Habiter Val de Brie
- Justifier de la nécessité médicale ou sociale à bénéficier du service de portage de repas à domicile

PERSONNES HANDICAPÉES

DESCRIPTION DU SERVICE

- Portage du repas en liaison froide : sécurité alimentaire, bonne conservation nutritionnelle des aliments, en barquettes individuelles thermoscellées. Il suffit, si nécessaire de réchauffer.
- Assuré par l'ADMR

COMPOSITION DU REPAS



- Un hors d'oeuvre
- Un plat du jour
- Un produit laitier
- Un dessert
- du pain
- *Soupe avec supplément*

JOURS DE LIVRAISON DES REPAS

Lundi : Livraison plateau du **lundi**
Mardi : Livraison plateau du **mardi**
Mercredi : Livraison du plateau le **mercredi**
Jeudi : Livraison plateau du **jeudi + vendredi**
Vendredi : Livraison du **samedi + dimanche**



Aucun repas ne peut être livré, s'il n'a pas été réservé auprès de l'ADMR

PRIX D'UN REPAS

- Le tarif sera déterminé en fonction des revenus des usagers

MODE D'EMPLOI

- **INSCRIPTION PRÉALABLE** auprès des services de la mairie de Val de Brie (voir procédure d'inscription au dos)
- Pour la livraison, la réservation se fera auprès de l'ADMR
- Livraison assurée **uniquement le matin**

